



Journal des Cercles

Edito

Je ne suis pas constitutionnaliste, encore moins politiste, ni même encarté dans quelque parti que ce soit. Je ne suis, à mon grand regret, qu'un simple abstentionniste.

Abstentionniste après avoir constaté que l'exécutif s'asseyait, sans vergogne, sur la souveraineté du Peuple (cf. 2005) et qu'un président pouvait représenter la Nation avec moins d'un cinquième des voix des citoyens qui la constituent (cf. 2017). Le code électoral est ainsi fait: il n'y aurait qu'un seul votant, le candidat serait élu (cf. *le théorème Bellon*).

Il faut se rendre à l'évidence, que l'on vote ou que l'on s'abstienne, que l'on élise un homme de droite, de gauche ou du *en-même temps*, les candidats à la présidentielle font, dès qu'ils sont élus, ce que leur dicent les tenants de l'économie mondiale (cf. *art. pages 5 & 6*) et foulent, la tête haute et le sourire aux lèvres, les principes qui fondent le contrat social du pays. Et ce depuis 1983.

Abstentionniste indubitablement, mais citoyen qui cherche à comprendre pourquoi il est si difficile pour une société de respecter les fondements de sa propre constitution.

Alors, je lis, j'observe, j'analyse et tente de me faire ma propre opinion. D'autres avant (et après) moi, plus illustres, ont écrit (et écriront) sur les dérives de l'« intelligence » politique de nos gouvernants et de ceux qui prétendent le devenir. Je n'ai pas leur bagage intellectuel, loin s'en faut. Mais, j'essaie modestement de suivre l'aphorisme de Kant: **Ose penser par toi-même!** (*sapere aude*).

La France est une république. C'est un fait indéniable. Pour autant, est-elle réellement une démocratie ... au sens du principe affirmé à l'article 2 de sa Constitution? Certes, elle n'est ni la Corée du Nord, ni le Turkménistan voire la Syrie ou la Biélorussie. On y vit mieux dans ses villes et campagnes que dans les leurs.

Cependant, comparaison ne vaut pas raison. Et avant de se comparer pour se consoler, il y aurait lieu de mieux se regarder pour finalement avoir raison de se désoler. Car force est de constater que, dans la France d'aujourd'hui :

- la liberté des individus se fait aux dépens de celle des citoyens. Les droits individuels priment petit à petit sur les droits collectifs. L'esprit de la *common law* gangrène insidieusement celui du droit romano-civiliste qui régit la France depuis plusieurs siècles,
- les citoyens ne sont pas toujours pas égaux devant la loi. Mais cela nous le savions déjà depuis Jean de La Fontaine,
- la solidarité de la Nation se disloque au profit de celles du communautarisme et autre *wokisme* à la mode.

La déliquescence de la pensée politique sape, depuis plusieurs décennies, la cohésion de la Nation et disloque, façon puzzle, la citoyenneté.

Malheureusement cela perdurera tant que nos hommes et femmes politiques s'évertueront à façonner l'avenir du Peuple à coup d'injonctions budgétaires, de modèle financier courtermiste, d'austérité économique et de modération sociale. Il est grand temps d'entendre le Peuple et de l'encourager à écrire lui-même sa propre destinée.

Elections présidentielle et législative: NON
Election d'une Assemblée Constituante: OUI

PG



Hors série Février - Mars 2022

DANS CE NUMÉRO

Edition	1
Réflexions Apuciennes	2
• Le sens du mot « Liberté » (<i>Alain Merlen</i>)	2
• Individu vs Citoyen, droits individuels vs droits collectifs (<i>Pascal Geiger</i>)	3
• La Techno-féodalisation (<i>Jean -Pierre Crépin</i>)	4
• A propos du rachat par les entreprises de leurs propres actions (<i>Pascal Geiger</i>)	6
• Pour une Economie à Visage Humain (<i>Gérard Bertre</i>)	7
• Le Covid-19, une sacrée au- baine	7
• Progression des inégalités en France	7
Vie de l'Association	8
• Molière et la défense de la langue française	8
• Débat sur la démocratie à Gre- noble	8
• AG	8

✉: coordinationdescercles@free.fr

🌐: <https://www.pouruneconstituante.fr/>



Réflexions Apuciennes.

LE SENS DU MOT « LIBERTÉ »

Y-a-t-il un mot plus unanimement célébré que celui de liberté ? Quoi de plus noble, de plus nécessaire à la vie au point qu'on affirme pouvoir mourir pour elle ?

Une telle unanimité a de quoi surprendre. N'y-a-t-il pas là une certaine ambiguïté sur le sens du mot ?

Quand on y regarde de plus près, on est prêt à mourir pour elle mais modérément, pas pour n'importe quelle liberté !

Aurait-il donc plusieurs types de liberté ?

Liberté de qui, de quoi, pour qui, pour quoi et pourquoi ? Liberté individuelle, de la presse, du travail, de culte... ?

On pourrait donc s'entretuer pour défendre des libertés différentes ? Pour quiconque veut comprendre le monde et penser rationnellement, il est essentiel d'utiliser un mot dans sa signification.

Le mot de liberté échapperait-il donc à la pensée rationnelle pour naviguer en permanence dans l'émotion, la passion, la manipulation, le n'importe quoi ?

Le mot aurait-il donc perdu tout sens précis pour ne garder qu'une valeur sentimentale et n'être qu'une émotion suprême, un élan poétique ?

Si on demande à des européens ou nord-américains leur définition de la liberté, on obtiendrait des réponses très diverses : « faire ce que je veux », « pouvoir voyager sans frontières », « faire la fête », « manger ce que je veux »...

Vraisemblablement, un indien d'Amazonie dirait : « avoir un moteur pour ma pirogue », un chinois en riant : « regarder la télévision après le travail », « aller au parc faire du Tai chi le weekend », « étudier pour avoir un bon métier », une arabe : « épouser qui je veux »...

Ces réponses auraient pourtant une chose en commun : elles exprimeraient le souhait de satisfaire un désir.

C'est ce type de satisfaction que la plupart des individus identifie à la liberté et la question de la signification du mot en lui-même leur paraîtrait à l'évidence sans intérêt.

Si on approfondit la question en demandant à celui qui veut « faire ce qu'il veut » s'il peut pousser la liberté jusqu'à tuer son prochain ou prendre son bien, il vous répondrait qu'il y a certaines limites, qu'il faut respecter la liberté des autres.

Aussi, l'indien dirait sûrement qu'il veut un moteur qui consume peu, le chinois rirait si vous lui demandez s'il interromprait son travail pour regarder la télévision, l'arabe vous confirmerait bien sûr que son bienaimé devra être musulman.

Tous admettent que la liberté n'est pas l'absence de contraintes.

Ainsi, s'il est impossible de donner une définition subjective universelle de la liberté, une chose est sûre, c'est qu'elle dépend du cadre dans lequel se satisfont les désirs de l'individu.

Un chinois qui se sent libre d'aller se détendre après le travail sera pourtant vu par un occidental comme victime de l'oppression d'un régime policier.

Cette subjectivité montre qu'il est vain de chercher à ramener toute définition de la liberté à l'individu qu'il se sente libre ou pas lui-même.

Si le concept objectif de liberté existe il ne peut s'appliquer qu'à la société qui impose ses contraintes à l'individu à travers la loi.

Ainsi il n'y a de liberté de l'individu que « dans la loi, sous la loi, par la loi » (Éric Weil : Essais et conférences t2).

En effet la société humaine qui nous libère des contraintes de la nature, nous en impose d'autres.

Mais comment alors distinguer une société libre ? De quel État doit-elle se doter ? Qu'est-ce donc que la liberté individuelle si elle n'est pas la satisfaction des désirs ?

La meilleure définition est sans doute due à Malinowski (Freedom and Civilisation) : **une société est libre, outre le fait qu'elle défend l'individu de la dépendance immédiate de la nature, si elle reconnaît à ses membres ou groupes de membres le droit de choisir leurs buts et leurs activités, qu'elle leur donne tous les moyens requis et permet que les résultats obtenus profitent à tous les acteurs.**

A l'inverse, si le but est imposé, les instruments de travail aux mains d'une minorité, les gains non partagés et distribués arbitrairement par des maîtres, alors la société n'est pas libre.

La question de la liberté n'est donc pas de s'affranchir des lois, de l'autorité, de l'éducation, de l'État ou de la police mais de choisir de bonnes lois qui écartent l'arbitraire, la violence des uns sur les autres, les barrages sociaux à l'accès à la culture, à la justice ou à l'éducation et qui facilitent le partage des bienfaits économiques, matériels et moraux.

Ces bonnes lois acceptées et comprises par tous, contrairement aux despotismes de toute sorte, sont donc indissociables du concept de démocratie dans son sens premier.

Ces bonnes lois acceptées et comprises par tous, contrairement aux despotismes de toute sorte, sont donc indissociables du concept de démocratie dans son sens premier.

En effet, **il ne s'agit pas d'avoir un État qui décide mais un État qui permettent au peuple de le faire.**

En permettant à chacun ou à chaque groupe de se fixer un but et d'avoir les moyens d'y parvenir, l'État s'efface comme prescripteur de l'action mais assure, par sa présence, la conformité de ces actions à des lois voulues et acceptées par tous.

En reconnaissant que la société est structurée par les nations historiques comme groupes humains, chaque État se doit de garantir la paix entre elles comme entre les individus.

On objectera que la guerre a aussi conduit aux progrès de la civilisation définie comme somme des conditions, institutions et inventions qui forment pour l'homme une nature au-dessus de la nature.

Suite page suivante



Réflexions Apuciennes.

LE SENS DU MOT « LIBERTÉ » (SUITE)

Sans doute, mais la guerre n'a jamais été corrélative de la liberté, elle est un état d'urgence qui implique des décisions rapides que seul un État totalitaire peut prendre.

Il est vrai que les hommes peuvent choisir la violence sans qu'il soit possible de leur prouver qu'ils ont tort.

Souvent c'est pour desserrer une contrainte qu'ils se sont battus mais c'est dans la construction de la paix que la civilisation progresse.

Aujourd'hui, sur une planète entièrement connectée et occupée par l'homme, il est probable que le rôle de la guerre comme moteur de progrès est révolu.

Le choix de la liberté et de la démocratie est sans doute le seul capable de continuer à faire progresser l'humanité face au retour des contraintes de la nature première (évolution climatique, explosion démographique, extinction des sources d'énergie).

La question essentielle est celle de la construction d'une véritable démocratie qui libère la créativité des hommes

et leur permette de se fixer des buts essentiels pour la civilisation.

Mais les régimes dits « représentatifs » sont à bout de souffle aujourd'hui et se racornissent en dictatures de castes, faute d'avoir su développer les bons moyens d'expression et d'éducation des populations.

Ce sont les états totalitaires qui s'en sortent le mieux dans un contexte de compétitions vitales pendant que les dites « démocraties représentatives » caressent toutes des rêves de totalitarisme technologique et médiatique sous contrôle d'une élite autoproclamée qui imagine même parfois modifier l'espèce ou changer de planète plutôt que de renoncer à son pouvoir.

Face aux chimères d'un groupuscule prisonnier de son désir de domination, l'humanité saura-t-elle instaurer sa liberté en construisant la démocratie grâce à tous les moyens dont elle dispose aujourd'hui pour consulter, informer, instruire et satisfaire les individus et les groupes humains ? *Alain Merlen - Membre de l'Apuc*

INDIVIDU VS CITOYEN. DROITS INDIVIDUELS VS DROITS COLLECTIFS

La question de la liberté pose incontestablement le rapport entre droits individuels et droits collectifs.

De **Bernard Mandeville** pour qui l'appétit (ou le vice) de l'individu pour la richesse et le pouvoir conduit inexorablement à la prospérité de la nation et au bonheur du citoyen (*La fable des abeilles 1714*) à **Max Weber** (*L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme—1905*) qui reconnaît que le capitalisme moderne a perdu de son esprit originel, c'est-à-dire l'**ethos protestant**, pour ne fonctionner qu'en vertu de sa propre dynamique - la recherche du profit maximal -, en passant par **Benjamin Constant** qui nous fait comprendre combien menaçante est la rupture de l'équilibre entre la liberté des Anciens et celle des Modernes (*De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes - 1819*), le constat s'éclaircit: **le lien étroit entre les droits de chaque citoyen et la société dans lequel ils s'exercent est, aujourd'hui, en passe d'être rompu.** La *common law* supprime petit à petit le droit romano-civiliste.

Ainsi en France, l'harmonie fragile entre la Nation, porteuse de la souveraineté, et les droits naturels et imprescriptibles de l'Homme tel l'entrevoit la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789) se voit désormais balayé par une approche plus anglosaxonne de la liberté qui tend à valoriser d'abord les droits de l'individu.

Approche relayée et consolidée par la Cour de justice de l'UE.

Or pour l'esprit cartésien des gaulois réfractaires, que nous sommes, la décision des juges (ou jurisprudence) ne saurait être source principale de droit (sinon une source secondaire), seul le Peuple (ou de ses représentants) reste titulaire du pouvoir législatif.

Malheureusement depuis plusieurs décennies maintenant, les gouvernements français successifs, par transmission régulières de compétences souveraines à l'UE, n'ont cessé de se rallier à cette conception anglosaxonne qui impose la prééminence du droit individuel sur le droit collectif.

L'adoption progressive de cette conception juridique sonne la fin de l'esprit républicain né de la révolution française et génère comme pour la santé, l'accès à la culture, à l'éducation, ... une justice variable car **selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir** (*Les animaux malades de la peste, Jean de La Fontaine - 1678 -*).

Aussi, pour éviter cette dérive mortifère, il est urgent de réfléchir sur les modalités d'application d'un principe républicain simple et pourtant insuffisamment expliqué: « **à droit collectif, devoir individuel; à droit individuel, devoir collectif** ».

Seule l'élection d'une assemblée Constituante permettra au Peuple de rétablir ce fragile équilibre.

PG



Réflexions Apuciennes.

LA TECHNO-FÉODALISATION

C'est ainsi que le capitalisme se termine : pas avec un bang révolutionnaire, mais avec un gémissement évolutionniste.

De même qu'il a déplacé le féodalisme progressivement, subrepticement, jusqu'au jour où l'essentiel des relations humaines était basé sur le marché et que le féodalisme a été balayé, de même le capitalisme d'aujourd'hui est renversé par un nouveau mode économique : **le techno-féodalisme**.

Les indices sont visibles depuis un moment.

Les cours des obligations et des actions, qui devraient évoluer dans des directions très opposées, ont grimpé en flèche à l'unisson, baissant parfois mais toujours au même rythme. **De même, le coût du capital (le rendement exigé pour posséder un titre) devrait baisser avec la volatilité ; au lieu de cela, il a augmenté à mesure que les rendements futurs deviennent plus incertains.**

Peut-être que le signe le plus clair que quelque chose de grave se prépare est apparu le 12 août de l'année dernière. Ce jour-là, nous avons appris qu'au cours des sept premiers mois de 2020, le revenu national du Royaume-Uni avait chuté de plus de 20 %, bien au-dessus des prévisions les plus sombres. Quelques minutes plus tard, la Bourse de Londres bondit de plus de 2%.

Rien de comparable ne s'était jamais produit. La finance était devenue totalement découplée de l'économie réelle.

Oui, le capitalisme a subi des transformations extrêmes au moins deux fois depuis la fin du XIXe siècle.

Sa première transformation majeure, de son apparence concurrentielle à l'oligopole, s'est produite avec la deuxième révolution industrielle, lorsque l'électromagnétisme a inauguré les grandes entreprises en réseau et les mégabancs nécessaires pour les financer. Ford, Edison et Krupp ont remplacé le boulanger, le brasseur et le boucher d'Adam Smith en tant que principaux moteurs de l'histoire.

Le cycle tumultueux qui a suivi de méga-dettes et de méga-rendements a finalement conduit au krach de 1929, au New Deal et, après la Seconde Guerre mondiale, au système de Bretton Woods – qui, avec toutes ses contraintes financières, a fourni une rare période de stabilité –.



La fin de Bretton Woods en 1971 a déclenché **la seconde transformation du capitalisme**.

Alors que le déficit commercial croissant des États-Unis devenait le fournisseur mondial de la demande globale - aspirant les exportations nettes de l'Allemagne, du Japon et, plus tard, de la Chine - la phase de mondialisation la plus énergique du capitalisme américain, avec un flux constant d'allemands, de japonais et, plus tard, les bénéfices chinois revenaient à Wall

Street pour tout financer.

Pour jouer leur rôle, cependant, les fonctionnaires de Wall Street ont exigé l'émancipation de toutes les contraintes du New Deal et de Bretton Woods.

Avec la déréglementation, le capitalisme oligopolistique s'est transformé en capitalisme financiarisé. Tout comme Ford, Edison et Krupp avaient remplacé le boulanger, le brasseur et le boucher de Smith, les nouveaux protagonistes du capitalisme étaient Goldman Sachs, JP Morgan et Lehman Brothers.

Bien que ces transformations radicales aient entraîné des répercussions importantes (la Grande Dépression, la Seconde Guerre mondiale, la Grande Récession et la longue stagnation après 2009), elles n'ont pas modifié la caractéristique principale du capitalisme : **un système alimenté par le profit privé et les rentes extraites par le biais d'un certain marché.**

Oui, la transition du capitalisme smithien au capitalisme oligopolistique a augmenté les profits de manière démesurée et a permis aux conglomerats d'utiliser leur énorme pouvoir de marché (c'est-à-dire leur nouvelle liberté de la concurrence) pour extraire des rentes importantes aux consommateurs.

Oui, Wall Street a extrait des rentes de la société par des formes de vol à la lumière du jour basées sur le marché.

Néanmoins, l'oligopole et le capitalisme financiarisé étaient tous deux tirés par les profits privés stimulés par les rentes extraites sur certains marchés - un marché acculé, par exemple, par General Electric ou Coca-Cola, ou évoqué par Goldman Sachs.

Puis, après 2008, tout a changé.

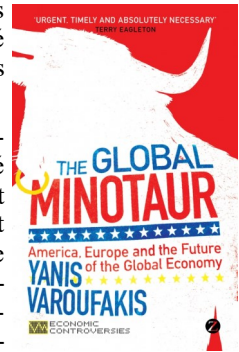
Depuis que les banques centrales du G7 se sont unies en avril 2009 pour utiliser leur capacité d'impression monétaire pour relancer la finance mondiale, une profonde discontinuité est apparue.

Aujourd'hui, l'économie mondiale est alimentée par la génération constante de monnaie de banque centrale, et non par le profit privé.

Pendant ce temps, l'extraction de valeur s'est de plus en plus déplacée des marchés vers des plateformes numériques comme Facebook et Amazon, qui ne fonctionnent plus comme des entreprises oligopolistiques, mais plutôt comme des fiefs ou des domaines privés.

Le fait que les bilans des banques centrales, et non les bénéfices des entreprises, alimentent le système économique explique ce qui s'est passé le 12 août 2020.

En entendant la sombre nouvelle, les financiers ont pensé : Génial, la Banque d'Angleterre, paniquée, imprimera encore plus de livres et nous les canaliserà. Il est temps d'acheter des actions !».



Suite page suivante

Réflexions Apuciennes.

LA TECHNO-FÉODALISATION (SUITE)

Partout en Occident, les banques centrales impriment de la monnaie que les financiers prêtent aux entreprises, qui l'utilisent ensuite pour racheter leurs actions (dont les prix se sont découplés des profits).

Pendant ce temps, les plateformes numériques ont remplacé les marchés en tant que lieu d'extraction de la richesse privée. **Pour la première fois dans l'histoire, presque tout le monde produit gratuitement le capital social des grandes entreprises.**

C'est ce que signifie télécharger des trucs sur Facebook ou se déplacer tout en étant lié à Google Maps.

Brefs des entreprises qui s'auto-rachètent leurs actions découplés de leurs résultats (*cf. article ci-dessous*) et des travailleurs non payés qui produisent gratuitement pour qu'on les transforme en consommateurs zombies.

Ce n'est pas, bien sûr, que les secteurs capitalistes traditionnels ont disparu. Au début du XIXe siècle, de nombreuses relations féodales restaient intactes, mais les relations capitalistes avaient commencé à dominer. Aujourd'hui, les relations capitalistes restent intactes, mais les relations techno-féodales ont commencé à les rattraper.

Si j'ai raison, tout programme de relance est forcément à la fois trop grand et trop petit.

Aucun taux d'intérêt ne sera jamais compatible avec le plein emploi sans précipiter des faillites d'entreprises successives. Et la politique de classe dans laquelle les partis favorisant le capital rivalisent avec les partis plus proches du travail est terminée.

Nous entrons dans l'ère de la domination du travail mort.

Jean-Pierre Crépin - Membre de l'APUC

Cet article est paru, le 22-12-2021, dans Nécronomie ([ici](#))

A PROPOS DU RACHAT PAR LES ENTREPRISES DE LEURS PROPRES ACTIONS.

Selon l'AGEFI (journal suisse de l'information politique, économique et financière), ce sont près de **25 milliards d'€** qui auront été dépensés, en 2021, par plus de la moitié (67) des sociétés cotées au sein du SBF 120 (*indice boursier cotant les 120 valeurs les plus liquides de la Bourse de Paris*) pour racheter leurs propres actions.

Pour autant, cela ne représente que 3,5% des dépenses réalisées par les entreprises américaines cotées au S&P 500 (*indice boursier cotant les 500 grades sociétés cotées sur les bourses étatsuniennes*) pour la même démarche.

Le montant de ces rachats avoisinerait, pour 2021, les quelque **850 milliards de \$**.

Il faut dire que les entreprises américaines sont gorgées de cash.

Fin septembre, elles étaient assises sur **~ 3 780 milliards de \$** en cash, soit près de 1,5 fois le PIB de la France.

Pour plus de clarté, rappelons que **Vanguard, BlackRock et State Street** (sociétés américaines d'investissements et de placements financiers) **possèdent à elles trois près de 90% de toutes les entreprises du S&P 500.**



Ce petit rappel de « qui possède qui », permet de comprendre les raisons qui poussent les grands groupes internationaux à racheter leurs propres actions.

Cela a, pour eux, l'avantage:

1. de concentrer plus encore le capital aux mains d'un nombre de plus en plus restreint d'actionnaires, améliorant au passage le ratio dividende/action,
2. et de compenser l'effet dilution généré par la création de nouvelles actions liées aux plans de stock-options, aliénant encore plus le management supérieur aux ambitions spéculatives des actionnaires.

Inutile de se lamenter sur l'amputation d'une partie de la trésorerie des entreprises (pour financer ces rachats d'actions) les privant ainsi de réaliser les investissements productifs nécessaires à leur développement, ce sont les Etats qui par l'endettement public les aident financièrement pour garder à flot les emplois utiles à leur fonctionnement.

Enfin, vous comprendrez aisément la volonté de ces entreprises à maintenir les salaires bas. Les augmenter obèrerait considérablement leur marge et diminuerait de fait le ratio dividende /action.

PG

Réflexions Apuciennes.

POUR UNE ECONOMIE À VISAGE HUMAIN

Si, demain, le Peuple recouvrait sa souveraineté, quels nouveaux fondements de l'économie devrait-il instaurer ?

La réponse à cette question n'est pas facile.

Depuis de nombreuses décennies, la société s'est financiarisée tout en créant un système extrêmement complexe qui permet, à la classe dominante de garder la maîtrise absolue sur l'activité humaine et d'orienter les gains qui en découlent, au seul bénéfice des classes aisées.

Le monde bancaire assure la domination de l'économie tout en mettant à disposition du capitalisme un ensemble de possibilités qui permettent aux gains financiers de connaître une croissance infiniment plus importante que celle des gains de production.

Par ce biais, il assure à une part importante de son activité, une exemption totale de la sociabilité que toutes formes d'activité humaine devrait engendrer.

De cette situation d'un capitalisme sans retenue est née une inégalité croissante que vient aggraver la volonté des Etats de supprimer les services sociaux et de revendre tous les acquis de l'activité technique, industrielle et commerçante que, par le passé et surtout à l'issue de la seconde guerre mondiale, avait pris en responsabilité.

Cette situation est une tendance sans fin que la propagande étatique présente comme la solution unique et inévitable, celle d'un progrès technologique qui profite aux seuls représentants de la classe dominante et de ses « obligés ».

Actuellement, cette différence abyssale entre la richesse incommensurable et l'extrême dénuement connaît une évolution exponentielle et personne ne sait si sa progression cessera un jour ou si elle sera sans fin jusqu'à négation totale des classes dominées.

Ce gigantesque vol de la grande majorité pauvre par la minorité riche, ne peut pas se justifier ni moralement, ni économiquement. Les responsables de cette situation se situent au-delà de la conscience et les classes intermédiaires, qui sont, provisoirement, à l'abri des méfaits du capitalisme représentent la partie lâche de l'humanité. **Les kapos du camp !**

Dans le contexte actuel, on peut dire que, par la destruction de la démocratie, l'oligarchie a su détourner la voie de l'intérêt général, pour le mettre au service du seul intérêt de la classe dominante.

La conscience de cette inégalité, de cette acceptation de l'injustice sociale, doit hanter les jours et les nuits de ce Peuple dont le passé est si glorieux qu'on peut encore se demander par quelle série de subterfuges l'oligarchie a-t-elle pu dépouiller toute une nation de ce qui lui revient de droit, de ce qui constitue le sang de sa vie propre.

Pour se débarrasser de cet épouvantable cancer, la voie constitutionnelle est étroite mais elle est indispensable. Il s'agit

de graver de manière définitive dans la loi organique, que l'activité économique des uns ne peut pas s'exercer au détriment des autres ou en mettant les autres au service des uns.

Pour que ce postulat soit acceptable, il faut partir de l'idée que seul l'intérêt général peut justifier la réalisation d'une activité et seule la volonté générale peut en définir les modes de réalisation. Or l'intérêt général ne peut s'exprimer que par la volonté du plus grand nombre dans un système d'analyse qui exclut toute forme d'*a priori* et de préconçu.

C'est par le plus grand nombre que se décide l'action mais c'est aussi par la conscience éclairée de chacun des participants au processus de décision.

La démocratie est une forme de fonctionnement qui s'organise et évite tout ce qui est déviance ou recours à l'émotif.

A partir de ce postulat on peut décider de ce qu'on fait de cette économie qui empoisonne la vie des peuples au seul bénéfice d'une caste.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que le système pratiqué actuellement n'est pas recevable dans une société démocratique puisqu'il entraîne vers la certitude d'une société toujours plus injuste dont la mise en œuvre implique une destruction écologique de la planète.



Pour tenter de s'en sortir, il faudra, sans doute, faire appel à des hommes ou des femmes ayant travaillé la question avec une approche plus originale que celle que peut apporter la grande majorité de la population.

Le système a tant plongé la masse des populations dans une certitude que l'accumulation de biens, la course infinie aux profits, les laissés pour

compte de la félicité économique, sont des signes normaux de la civilisation. Aussi, la plupart de nos contemporains ne sauraient émettre une idée différente que fortement influencés par des penseurs en rupture et donc, condamnables aux yeux de cette société totalitaire.

Ceux-ci, comme Bernard Friot (*Sociologue et économiste français*), sont capables de remettre en cause, de manière profonde, ce système dont l'Histoire se souviendra sous le nom de « capitalisme ».

Ils savent que cette configuration sociale et économique n'est pas capable d'assurer la survie de l'humanité. Tout au plus elle peut permettre l'existence idyllique d'une infime minorité, à condition de détruire la plus grande partie de l'humanité en tant que civilisée.

Alors, il faudra bien choisir. Ou laisser faire et surtout défaire un monde que quelques milliers d'années d'Histoire avaient permis de construire tant bien que mal. Ou reconstruire de fond en comble une civilisation qui ne serait pas issue de la guerre, de l'esclavage, du péonisme (Cf. *David Greaber; Dette, 5000 ans d'histoire*), de la course au profit et à la valorisation de l'égo au détriment des autres en ne tenant compte que de l'immédiat. *Suite page suivante*

Réflexions *Apuciennes*.

POUR UNE ECONOMIE À VISAGE HUMAIN (SUITE)

Au contraire, il s'agit de reconstruire une société où seul ce qui est utile est produit et où les ressources sont partagées. Ou la réflexion précède la mise en action, cette réflexion que certains peuvent appeler « planification démocratique ».

Ce ne sont certes pas les structures de la société existante, qui permettront une modification totale du système.

La classe dominante possède tous les moyens pour empêcher une refonte du système socio-économique dans lequel nous ne faisons que survivre.

Il y faudra un processus radical dans lequel la Nation se re-fondera par la volonté du Peuple.

Il est impératif que le Peuple exprime ses volontés dans TOUS les domaines (**cahiers d'exigence**) et, à la suite, initialise un processus constituant, indépendant des acteurs du système actuel.

Gérard Bertre, Membre de l'APUC

LE COVID-19, UNE SACRÉE AUBAINE.

Selon l'organisation Oxfam, en France de mars 2020 à octobre 2021, la fortune des milliardaires a augmenté de 86%.

Les cinq premières fortunes françaises ont, quant à elles, doublé, possédant ainsi à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France.

Oxfam rappelle dans son rapport révélé le 17 janvier 2021 qu'il y a toujours en France plus de 7 millions de personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire, soit 10% de la population, et que près de 4 millions supplémentaires sont en situation de vulnérabilité à cause de cette pandémie.

Le porte parole d'Oxfam France souligne que l'enrichissement de ces milliardaires (~236 milliards d'€ engrangés en 19 mois) n'est pas dû à la main invisible du marché, ni à leurs choix stratégiques brillants mais principalement en raison de l'argent public versé sans condition par le gouvernement et les banques centrales.

Rappelons que rétablir l'ISF serait, pour Bruno Lemaire, de la « pure démagogie ».



LE VIRUS DES INÉGALITÉS

Reconnaissons le, nous avons (presque) tous applaudi au « **Quoi qu'il en coûte** ». Cela aurait l'avantage, pensions-nous, de permettre aux Français de garder la tête hors de l'eau.

Nous n'avons pas été assez vigilant; Nous aurions dû tendre l'oreille et entendre le chuchotement, le sourire en coin, de ces milliardaires « **Par ici la monnaie** ».

Car si le ruissellement ne fonctionne pas, l'évaporation, elle, est toujours aussi performante.

Ainsi, les 1000 personnes les plus riches du monde ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie en seulement 9 mois alors qu'il pourrait falloir plus de dix ans aux personnes les plus pauvres pour se relever des impacts économiques de la pandémie.

PG

PROGRESSION DES INÉGALITÉS EN FRANCE.

Alors qu'elles diminuaient depuis le début des années 1970, les inégalités tendent à s'accroître en France ces dernières années.

Un constat qui peut être quantifié grâce au **coefficient de Gini**. Cet indicateur, développé par le statisticien italien Corrado Gini, permet de mesurer la répartition des richesses à l'échelle d'une population.

Il se situe entre 0 et 1.

0 signifiant une situation théorique d'égalité parfaite, **1** étant la situation où une personne détient toutes les richesses.

En 2019 en France, il était de **0,289** d'après l'Insee, après avoir atteint son minimum en 1998, à 0,276.

D'après le quatrième « **Rapport sur les inégalités en**

France », document publié par l'Observatoire des inégalités, le taux de pauvreté a augmenté sur les dix dernières années, passant de 7,7 % en 2009 à 8,2 % en 2019, ce qui représente 5,3 millions de personnes qui vivent avec moins de 885 euros par mois.

Le taux de pauvreté des 18-29 ans est passé de 8,2 % en 2002 à 12,5 % en 2018, soit une progression de plus de 50 %.

Par ailleurs, l'écart entre le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres est au même niveau en 2018 qu'en 2008.

L'Observatoire rappelle également qu'à eux seuls, les 10 % les plus fortunés possèdent 46,4 % de l'ensemble du patrimoine des ménages.



Vie de l'Association.

MOLIÈRE ET LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le samedi 15 janvier 2022, à l'appel de l'association Courriel et de plusieurs autres organisations, l'Association Pour Une Constituante a participé au rassemblement autour de la fontaine Molière pour appeler à défendre la langue française (<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1980>).

La date en était particulièrement symbolique car c'était le 400ème anniversaire de la naissance de Molière.

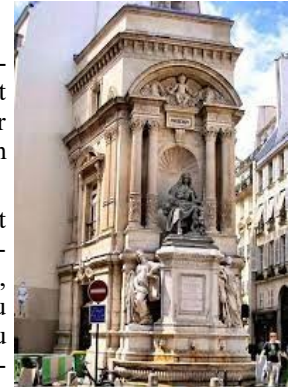
Lors de cette manifestation André Bellon ([ici](#)) a regretté qu'il faille se rassembler devant ce symbole pour défendre « les restes » d'une langue qui fut autrefois la langue de la culture, la langue de l'Europe.

A ce titre, il a mis en avant le rôle du néolibéralisme dans la

déconstruction de la langue.

Pour le président de l'APUC, s'attaquer à la langue d'un pays, c'est s'attaquer à la nation et favoriser activement à l'émiettement de son peuple.

La langue ne peut être le jouet d'acteurs privés ou communautaires (voire communautaristes), c'est un bien commun, un bien au service de la souveraineté du peuple (cf. article 2de de la Constitution).



DÉBAT SUR LA DÉMOCRATIE À GRENOBLE

André Bellon et Anne-Cécile Robert ainsi que des représentants de l'équipe municipale de la commune de Saillans (entre 2014 et 2020) ont animé le jeudi 20 janvier 2022, à Grenoble, un débat sur la démocratie.



Ω Ω Ω Ω Ω Ω Ω Ω

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APUC

L'assemblée générale de l'association aura lieu par visioconférence le jeudi 24 février à partir de 18h30.

Le lien sera mis en ligne sur le [site](#).

Vous trouverez le bulletin d'adhésion à l'association [ici](#).

La cotisation de 20 € (10 € pour étudiants et chômeurs) à envoyer à l'ordre de l'Association au 10 rue Rosa Bonheur 75015 Paris.

Pour les cercles, les conditions restent les mêmes que celles des années précédentes, soit 50 € si le nombre d'adhérents est compris entre 1 et 10, 100 € entre 11 et 20, 200 € entre 21 et 50, 400 € entre 51 et 100.

APUC ET LE RÉSEAU SOCIAL LAÏQUE

Le Réseau Social Laïque et l'APUC préparent une série d'ateliers dans le cadre d'une action intitulée « *Une Constituante pour une souveraineté républicaine, sociale et laïque* ».

Cette action qui se déroulera le 26 mars 2022 se concrétisera par la réalisation de 4 ateliers

- de la constituante à l'émancipation politique,
- la démocratie sociale et l'émancipation économique,

- de la démocratie politique à la démocratie sociale: du collectif à l'individu,
- combats laïques et sociaux de la jeunesse.

Chaque atelier permettra à deux intervenants d'exposer problématique et point de vue avant de favoriser les échanges avec le public.

Vous retrouverez le planning et le lieu de ces ateliers ainsi que le nom des intervenants courant février 2022, sur le site de l'APUC.

Pour la réalisation de ces « hors-séries », le Journal des Cercles attend vos réactions et autres « coups de gueule » contre la situation politique, sociale, sanitaire , ... que vous vivez.

N'hésitez pas à apporter votre contribution personnelle à l'élaboration d'une vision institutionnelle différente de celle que le peuple subit depuis près de 50 décennies.

Vous pouvez transmettre vos contributions par mail à l'adresse suivante: coordinationdescercles@free.fr.

